

*La Fédération des syndicats SUD éducation organise un stage de formation syndicale*

**« défense individuelle et collective,  
accompagnement et  
procédure disciplinaire »**

*Une formation de niveau 2*

- ⇒ *Pour les animatrices-eurs des équipes syndicales*
- ⇒ *Pour celles et ceux qui pourraient réinvestir cela lors de formations locales*
- ⇒ *Pour celles et ceux qui ont besoin du juridique comme outil d'action syndicale*

**L'accompagnement**

Situations médicales

« frictions » avec la hiérarchie

Le dossier administratif



**Contractuel-le-s**

Procédure de licenciement

Entretien préalable

rupture conventionnelle

**Procédure disciplinaire**

Description, fonctionnement, règles

L'abandon de poste

Recours contre une sanction

**Mises en situation**

Consultation de dossier

Conseil de discipline

accompagnement avec la hiérarchie

Entretien préalable

## Comment?

Envoyer votre demande de congé pour formation syndicale par la voie hiérarchique avant le mardi 12 mai 2016

Modèle de lettre ci-joint

## Quand?

Jeudi 12 mai 2016, accueil à 9h00

Début 9h30-12h30 puis 13h30 –17h30

vendredi 13 mai 2016 9h00-12h00 puis 13h00-16h00

16h00-16h30 bilan

## Où?

Local Sud éducation Paris

30 bis rue des Boulets, 75011

Metro Rue des Boulets ou Nation

### ATTENTION :

Le nombre de places est limité alors signalez-vous rapidement !

Pensez aussi à venir avec un ordinateur portable !

Parce que le juridique est un outil dans la défense des collègues au quotidien mais aussi dans la défense de nos droits syndicaux et bien d'avantage en ces temps qui nous attendent.

Parce qu'il est urgent qu'une réflexion commune sur ces questions cruciales pour notre avenir ne peut qu'être vue collectivement!

## Pourquoi?

## Quoi faire?

Dès que vous avez déposé votre demande de congé renvoyez-nous le bulletin-réponse ci-joint à :

comformation@sudeducation.org

**Sans faute et rapidement**, car le nombre d'inscrit-e-s est limité

Un programme détaillé et les horaires du déroulement vous seront adressés en retour.

## Qui?

- \* Philippe de Toledo, mandaté juridique
- \* Sébastien Paris, mandaté juridique
- \* Michel Savaric, mandaté juridique et ESR
- \* Jean François Fontana, SUD éducation Paris
- \* Pablo Guevara, mandaté formation syndicale et juridique

Le congé pour formation syndicale est un droit. Les règles de remboursement pour le stage fédéral sont sur la partie privée du site fédéral : <http://www.sudeducation.org/Mode-d-emploi-pour-les-stages-de.html>

### BULLETIN REPONSE

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

SYNDICAT : \_\_\_\_\_ mandats occupés : \_\_\_\_\_

Demande d'hébergement solidaire OUI  NON

Téléphone portable : \_\_\_\_\_ mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Attentes particulières/suggestions :

## Modèle pour s'inscrire au stage - Personnels enseignants

« Lieu », le \*

Mme/M. le recteur/M. le Président/Mme. la Présidente  
s/c chef de service ou directeur de composante /  
s/c du chef d'établissement/  
Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie

Mme/M ..... (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande a bénéficier d'un conge pour formation syndicale d'un jour / de 2 jours (selon besoin dans votre emploi du temps), en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation « juridique », qui se déroulera les 12 et 13 mai 2016, à Paris, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

## Modèle pour s'inscrire au stage - Personnels agents techniques

« Lieu », le \*

Mme/M. le Président du Conseil Départemental /régional/  
Maire  
s/c du chef d'établissement/  
Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie

Mme/M ..... (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande a bénéficier d'un conge pour formation syndicale d'un jour / de 2 / 3 jours (selon besoin dans votre emploi du temps), en application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du Décret n° 85-552 du 22 mai 1985, en vue de participer au stage de formation « juridique », qui se déroulera les 12 et 13 mai 2016, à Paris, stage déclaré sous l'égide du CEFI Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 Paris)

Signature :

### Impératif :

Les délais étant très courts, vous devez **déposer la demande avant soit avant le 12 avril!** (prévoyez en fonction des vacances scolaires)

Demandez une preuve du dépôt.

### En cas de refus, contactez-nous immédiatement :

comformation@sudeducation.org

et adressez-nous le double de la preuve du dépôt de votre demande de congé et une copie du courrier de refus.



Si vous n'avez **pas de réponse quinze jours avant** le début du stage (soit le 27 avril 2016), celui-ci est réputé **accepté**.

Cette formation est la première session de niveau 2.

Elle s'adresse à celles et ceux ayant suivi le niveau 1 ou possédant des bases juridiques.

Une deuxième session de niveau 2 aura lieu les 25 et 26 mai 2016 (les recours administratifs et contentieux)